

Compte-rendu de la Commission de Quartier 6.2

Lardenne – Pradettes – Basso Cambo

Le 8 mars 2022 à 18h00

Lieu : Salle Polyvalente du Petit Capitole, 153 avenue de Lardenne

Participation :

Parité hommes / femmes : 21 hommes / 19 femmes

Élus présents :

Monsieur Christophe ALVES : Conseiller Municipal Délégué en charge de l'Occupation du domaine Public, des Centres Sociaux, du Handicap et de la Vie Associative
Maire des Quartiers Lardenne – Pradettes – Basso Cambo (6.2)
Conseiller Métropolitain et Président de la Commission Cohésion Sociale et Inclusion

Monsieur Emilion ESNAULT : Maire Adjoint en charge de la coordination des politiques de bonne tenue de l'espace public et de la Sécurité – Tranquillité
Maire des Quartiers Pont des Demoiselles - Ormeau - Montaudran - La Terrasse - Malepère (5.1)

Monsieur Bertrand SERP : Conseiller Délégué en charge du Logement
Maire des Quartiers Casselardit – Fontaine Bayonne - Cartoucherie (2.4)
Vice-Président de Toulouse Métropole à la Transition Digitale

Services municipaux présents :

Chargé de Secteur Ouest	Direction de l'Action Territoriale
Référente de Quartier 6.2	Direction de l'Action Territoriale
Directeur et Responsable de Domaine	Pôle Territorial Sud
Technicien référent	Direction Mobilité Gestion Réseaux
Chargée d'Étude	Tisséo
Directrice de Pôle et chef d'établissement	Centre Communal d'Action Sociale
Responsable de Domaine	Pôle des locaux associatifs
Responsable de Territoire	Animation Socio-Culturelle
Chargée de Projet	Direction des Bâtiments et de la Construction Publique

Équipe de secteur

Maison de la Citoyenneté Ouest

1, place Conchita Grange Ramos 31100 TOULOUSE

05 31 22 93 20

Ordre du jour :

- 1) Point sur le déploiement de la fibre
- 2) Présentation du projet Linéo 14
- 3) Tranquillité publique sur le quartier
- 4) Point d'avancement sur les différents projets d'actualité (Centre Maternel Les Tourelles – Centre Culturel et Social de Bordeblanche – Pôle Associatif de Lardenne)
- 5) Circulation, stationnement : réalisations 2021, programmation 2022

Monsieur ALVES remercie les habitants du quartier de leur participation et présente l'ordre du jour.

1) Point sur le déploiement de la fibre (cf. diaporama)

Présentation par Monsieur Bertrand SERP

Échanges:

1) A priori il n'existe aucune action de la collectivité pour développer la fibre sur le territoire ? C'est aux usagers à se débrouiller seuls avec les opérateurs. Les opérateurs ont des engagements à tenir vis à vis de l'État. Les collectivités sont garantes de la bonne tenue de ces objectifs mais c'est aux opérateurs à apporter des solutions concrètes aux usagers. En cas de difficulté persistante il est conseillé de contacter l'élu en charge du dossier de la fibre qui fera le relais avec les opérateurs pour qu'une solution soit apportée.

2) Présentation du projet Linéo 14 (cf. Diaporama)

Présentation par la chargée d'études de Tisséo

Échanges :

1) Est-ce que la ligne 46 va desservir à nouveau le quartier Mirail-Université ? : Cela n'est pas prévu dans le programme. Dans le cadre de l'accueil de nouvelles offres sur Basso Cambo, il y a un questionnaire sur la fusion de certaines lignes actuelles pour libérer de la place au terminal de Basso Cambo. Les aménagements vélo réalisés dans le cadre COVID seront pérennisés pour mieux desservir le quartier.

2) Est-ce que le passage du Linéo 14 impliquera le passage à une voie de toute l'avenue Bazerque ?

Des aménagements sont prévus pour faciliter la circulation des voitures. Une étude est en cours pour la création d'un couloir bus sur cette avenue mais qui n'est pas uniquement lié au passage du Linéo 14.

3) Il semble que le point de correspondance le plus pertinent pour aller au centre ville serait via Mirail-Université. Du coup est-ce que la desserte du centre ville via les Arènes ne fait pas perdre plus de temps ? Tisséo estime que le maillage via les Arènes fera gagner plus de temps car la desserte en bus sera directe et elle permettra d'éviter le temps du trajet entre Mirail Université – Basso Cambo et Basso Cambo - centre ville.

4) Il a été évoqué la possibilité de se rendre sur le bassin d'emploi de Blagnac via le tramway mais est-ce que d'autres moyens de desserte sont prévus car beaucoup d'habitants du 6.2 travaillent dans ce bassin d'emploi et le tramway ne suffit pas ? La ligne 25 permet de desservir à partir d'Oncopole et via Basso Cambo les usines Airbus. Un maillage Sud-ouest est à l'étude.

3) Tranquillité publique sur le quartier (cf. Diaporama)

Présentation par Monsieur Emilion ESNAULT

Échanges :

1) Il existe un sentiment de gêne important des habitants sur la place des Pradettes en rapport au trafic de drogue existant et complètement décomplexé. De nombreuses cachettes de drogue sont découvertes par des enfants, ils remarquent aussi des échanges de drogue à la vue de tous. Depuis quelques temps il y a une recrudescence du trafic.

Le système judiciaire actuel ne permet pas de maintenir les gens en détention permanente, les dealers qui sont arrêtés sont à un moment relâchés et reprennent souvent leur trafic. Le problème de la consommation engendre aussi un trafic important donc cette problématique de consommation est aussi au cœur du deal.

Il y a eu en 2020 une action importante sur la place des Pradettes, le trafic (drogue et cigarettes) s'était bien calmé mais effectivement cela a repris progressivement d'où la nécessité de continuer l'action répressive. La place des Pradettes est un objectif prioritaire de la Police Municipale qui travaille en collaboration avec la Police Nationale sur des actions concrètes. La vidéosurveillance permet une meilleure surveillance du deal. Le harcèlement des points de deal par les services de police est une priorité.

2) Pourquoi ne pas s'en prendre plus aux « têtes de réseau » de drogue qui sont connues de tous ?

Il existe aussi un phénomène de casse et mécanique sauvage importante sur le quartier et de nombreux véhicules cassés sont à l'abandon sur la chaussée ou sur des parkings.

Il y a actuellement un problème de place en fourrière qui est saturée et donc même si on enlève les véhicules abandonnés ou faisant l'objet d'une casse ou mécanique sauvage, la collectivité n'a pas actuellement les moyens de les stocker. Un projet d'annexe de la fourrière est à l'étude.

3) Ne faudrait-il pas réfléchir à une action sur les logements T1 des bâtiments privés se situant autour de la place des Pradettes (400 T1 actuellement) qui accueille un peuplement très dégradé. Ces logements servent au trafic de drogue et de cigarettes ou au logement de personnes en situation illégale.

Il est rappelé que c'est au propriétaire d'un logement privé à engager une procédure d'occupation illégale de son logement si il constate une occupation détournée de son logement. La Mairie peut

demander via la SCHS à vérifier la bonne salubrité du logement et imposer au propriétaire une action et des travaux, c'est le seul moyen d'intervention de la collectivité.

4) Point d'avancement sur les différents projets d'actualité (Centre Maternel Les Tourelles – Centre Culturel et Social de Bordeblanche – Pôle Associatif de Lardenne) (cf. Diaporama)

Centre Maternel Les Tourelles – Centre Culturel et Social de Bordeblanche

Présentation par le CCAS – Responsable de pôle et chef d'Établissement

Échanges :

1) Cet établissement est situé dans l'endroit le plus bruyant de Lardenne, à proximité du périphérique et au dessus du couloir des avions, est-ce que la réhabilitation prévue prend en compte cette problématique du bruit ?

Oui cela fait partie des éléments mentionnés dans le cahier des charges prévu pour les travaux.

Centre Culturel et Social de Bordeblanche

Présentation par le Responsable de Territoire de l'Animation Socio-Culturelle et la chargée de Projet de la Direction des Bâtiments et de la Construction Publique

Échanges :

1) Combien d'étages sont prévus sur cet équipement ?

Aujourd'hui rien n'est encore défini, cela va dépendre des propositions des architectes. Il y a 4 cabineaux qui se sont positionnés.

2) Si on s'en tient à votre présentation on n'a pas l'impression que les propositions en terme de surface et d'espaces de stockage sur le nouvel équipement pourront compenser la perte de l'actuelle salle polyvalente des Pradettes.

Il faudra étudier si des possibilités d'occupation seront possibles sur la résidence intergénérationnelle en plus des créneaux attribués dans le nouvel équipement.

Monsieur ALVES souhaite que soient étudiées les demandes précises des associations puisque nous sommes en phase d'étude.

3) Il est difficile de croire que ce nouvel équipement permettra d'absorber l'occupation de la salle polyvalente actuelle qui sera transformée en dojo. Cela n'apportera pas de nouveaux espaces au quartier.

Monsieur ALVES rappelle qu'il s'est « battu » pour que le Maire valide une somme de 3 M€ à la PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), somme qui n'était pas prévue initialement. Il y a aussi d'autres moyens de mutualiser d'autres salles notamment entre les deux quartiers Pradettes et Lardenne.

Pôle Associatif de Lardenne

Présentation par le Responsable de Domaine

Échanges : Pas d'échanges ni de questions

5) Circulation, stationnement : réalisations 2021, programmation 2022 (Cf. Diaporama)

Présentation par le Directeur du Pôle Territorial Sud et le Responsable du Domaine

Échanges : Pas d'échanges ni de questions

A 21h30, Monsieur ALVES remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.